

Adhésion à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique



Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois

Arnaud CHOPLAIN
Service Technique
1 rue Sainte-Anne
BP 19
72 200 ECOMMOY
02 43 47 02 20

arnaud.choplain@belinois.fr

OBJECTIFS ET DESCRIPTIF DE L'ACTION :

Par délibération du 14 Septembre 2021, la communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois a adhéré à la Plateforme Territoriale de Rénovation Énergétique portée par le Pays du Mans sur le principe de partage mutualisé d'une PTRE à l'échelle du Pays du Mans et des coûts prévisionnels relatifs à cette action. La communauté de commune continuera à participer au groupe de travail PTRE pour le suivi de la PTRE du Pays du Mans

La PTRE s'inscrit pleinement dans les actions du Plan Climat Air-Energie Territorial du Pays du Mans et de la Communauté de Communes dans le cadre de l'étude pré-opérationnelle habitat portée par le pôle métropolitain.

Les objectifs sont :

- L'amélioration énergétique du bâti
- La lutte contre la précarité énergétique
- L'amélioration du confort des occupants.

TYPE D'AIDE

Aides aux travaux – Rénovation énergétique

SECTEUR GEOGRAPHIQUE

Communauté de Communes de l'Orée de Bercé-Belinois.

TYPE DE BÉNÉFICIAIRES :

Propriétaire privé souhaitant effectuer des travaux d'énergie - logement situé sur le Pays du Mans
Propriétaires occupants
Propriétaires bailleurs + locataires uniquement pour un premier conseil.

PARTENAIRES FINANCIERS OU CONTRACTUELS :

Région, Etat (SARE)

- Les **certificats d'économie d'énergie** des fournisseurs d'énergies (CEE) dont la gestion a été déléguée à la Région (50%),
- Les **aides régionales** à la rénovation énergétique pour les territoires dotés de Plan Climat (25%),
- Les **contributions des intercommunalités** au Pays du Mans (25%).

ENVELOPPE BUDGETAIRE

12 000 €/an